



tél. : 05 45 71 02 92

email : mairie.lesterps@wanadoo.fr

L'AGENDA PAS-A-PAS

Edition n°5 - Novembre 2018

Chers habitants de LESTERPS,

Vous avez reçu le bulletin municipal en mai 2018 vous informant de l'action menée par le conseil municipal en 2017 et plus généralement de la vie communale. Une réunion publique a également eu lieu le 4 septembre 2018 concernant le permis d'aménager relatif au projet « les jardins de l'abbaye ».

Comme chaque année, depuis 2014, nous revenons vers vous à l'automne pour mieux vous informer avec cet Agenda pas-à-pas.

1) LES ECOLES : Nous avons à cette rentrée 2018 toujours deux classes avec 38 élèves de CE1 et CE2 et quelques élèves de CP. Trois enseignantes assurent le service : Marion Bonneau (directrice), Manuela Jantiault et Catherine Pagnoux qui vient (2 jours ½ par semaine) en renfort pédagogique.

Les deux classes ont été repeintes par les agents communaux cet été. De nouveaux ordinateurs et tablettes sont prévus prochainement.

Les élèves et les enseignantes ont préparé avec beaucoup de sérieux la cérémonie du centième anniversaire de l'armistice de la 1ère Guerre mondiale, le 10 novembre dernier.



2) LA MAISON DU PATRIMOINE : Elle est tenue en partie par des bénévoles et des employées communales (Florence Bernard, Marie-Laure Dumousseau et Martine Stawiarski) a reçu environ 1800 visiteurs cet été. Cette année, au programme, une exposition d'aquarelles de M. Gamaury et au second étage une autre exposition : « un siècle de photos de classe à Lesterps » (1898-1998). Nombreux furent les Lesterrois de tous les âges venus compléter les noms manquants de leurs anciens condisciples.

La réfection des peintures extérieures est prévue dans le courant de l'hiver.

3) ROUTES ET SIGNALÉTIQUE : D'importants travaux ont été réalisés en début d'année à l'entrée de la route des Vallades (côté bourg) pour capter le pluvial. Cette partie de chaussée sera refaite en 2020 dans le cadre subventionné de FDAC (Fond Départemental d'Aide aux Communes).

La signalétique : la pose des panneaux bois pour chaque village (83) se termine, elle est assurée par l'équipe d'insertion de la Communauté des Communes de Charente-Limousine.

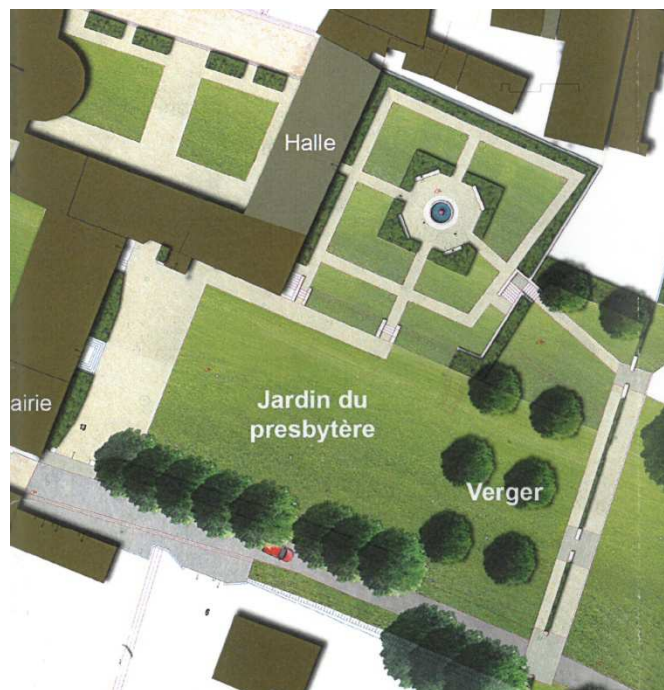
4) LA SECURITE : des radars pédagogiques ont été testés à l'entrée du bourg (route de Confolens et route de Brigueuil), ceci en accord avec l'ADA (Agence départementale d'Aménagement). Deux radars pédagogiques, après analyse des données, seront prochainement installés ainsi qu'une zone à 70km/h au lieu dit Saint-Michel.

5) LE PLUI : ce plan local d'urbanisme intercommunal se poursuit depuis plus de deux ans avec le cabinet « 6T » de Limoges. Nous sommes à la phase « zonage » déterminant les zones constructibles, artisanales etc... Cette phase est très importante. Des réunions publiques permettront à chacun de prendre connaissance de ce travail et de s'exprimer à ce sujet (*voir dernière page*)

Egalement dans le cadre du P.L.U.i, un nouveau P.D.A (Périmètre Délimité des Abords) est en cours d'étude avec les services de l'U.D.A.P (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine) et de la Communauté des Communes.

6) LES JARDINS DE L'ABBAYE : Regroupant le jardin des Justes et le jardin du presbytère, cet important dossier a nécessité un gros travail préparatoire. C'est le cabinet Saltus de Saint-Junien et son architecte paysagiste Mr Geoffroy Burin (diplômé de l'école des jardins de Versailles) qui est en charge de ce projet. Nous avons obtenu les aides de l'État (DETR), celles du conseil départemental et les aides européennes (programme LEADER) après une soutenance positive le 30 octobre 2018. Ces travaux seront financés à hauteur de 80 %, ce qui a nécessité de nombreuses entrevues et travaux préparatoires, il a fallu convaincre... car nous ne sommes pas les seuls à solliciter les aides, nombreuses sont les communes sur les rangs pour ce genre de subventions.

Il nous a été imposé un diagnostic archéologique préventif qui a eu lieu les trois premières semaines d'octobre. D'importantes découvertes archéologiques ont eu lieu, elles seront rendues publiques et exposées sur panneaux au cours de l'année 2019.



7) LES LAGUNES (STATION D'ÉPURATION) : le nettoyage et l'épandage des boues (après analyses) sont programmés pour l'été/automne 2019. Un appel aux agriculteurs a été fait et 4 d'entre eux ont répondu favorablement. Nous les en remercions vivement.

8) PETIT PATRIMOINE : ces dossiers ont pris deux ans de retard, retard dû à la fusion des anciennes régions pour devenir la Nouvelle Aquitaine. Après entrevue avec Mr Alain Rousset (président de Région) à Chabanais, les dossiers d'aides européennes sont désormais recevables et financés à hauteur de 75 % (50 % Europe et 25 % communauté des communes). A Lesterps ils concernent la réfection extérieure du mur de la halle et un vieux pont sur la Courrière qui menace de s'effondrer.

Informations diverses

- Le repas des aînés a regroupé 90 personnes (il a eu lieu cette année le 8 juillet, car le 14 était réservé pour le festival d'accordéon).

Les anciens de la commune recevant un colis pour les fêtes de Noël, les enfants des écoles bénéficiant d'un goûter avec le père Noël, il nous a paru équitable de ne pas oublier les **jeunes de 11 à 18 ans**. Il leur sera donc offert une place de cinéma au Capitole (Confolens) valable trois mois pour le film de leur choix.

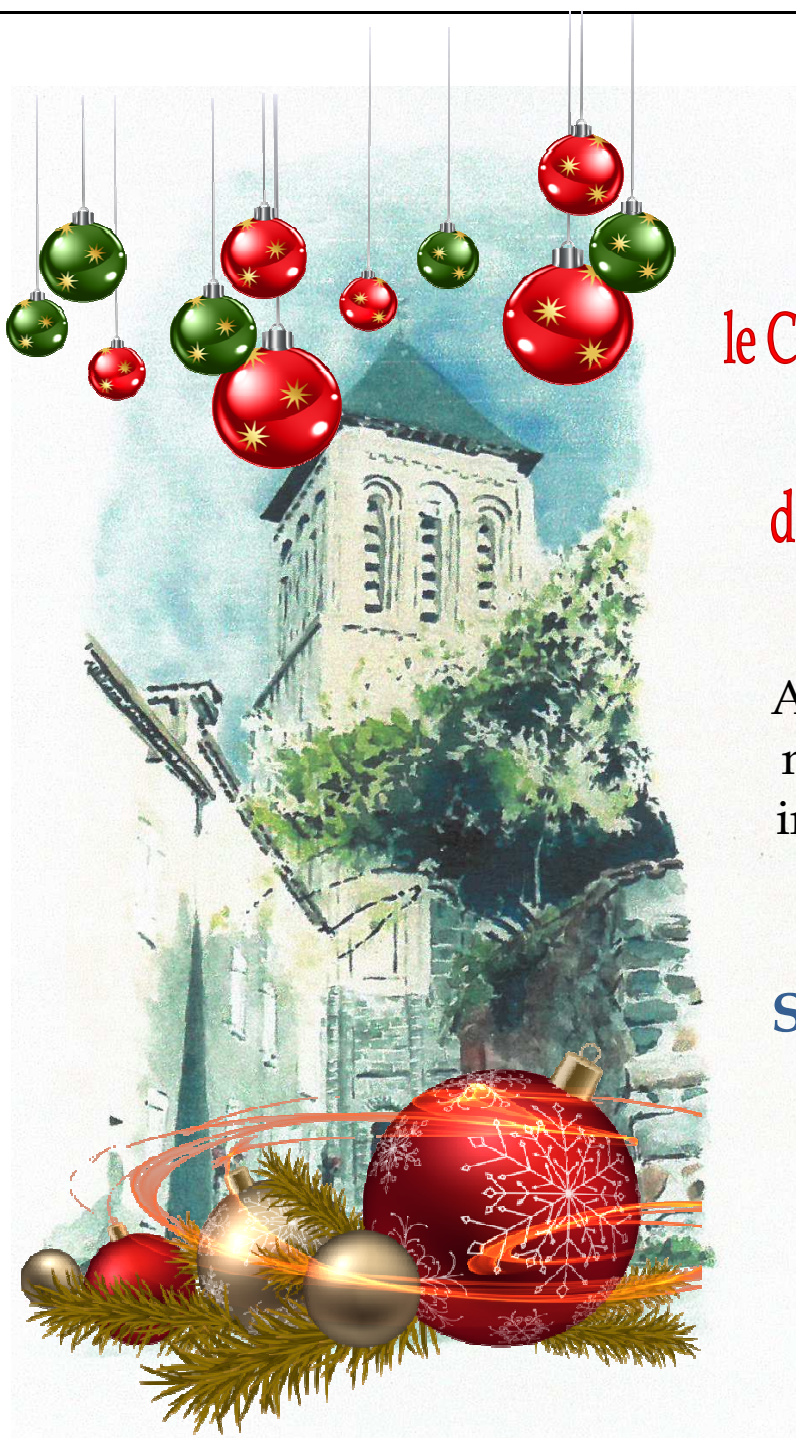
- Suite à un effondrement partiel, le mur du cimetière a dû être restauré. Les travaux sont juste terminés.
- **La fibre** représente un élément indispensable pour de nombreux foyers. Avant installation (2019 à 2022), chaque maison se doit d'avoir une adresse géo-localisable. Ce qu'on appelle l'**adressage** a donc été fait par les services de la mairie (avec l'aide de certains conseillers municipaux) et la Communauté de Communes. C'est l'opérateur **SFR** qui a été choisi par la collectivité pour la pose de ce réseau fibre. L'an prochain des noms de rues et des numéros seront positionnés dans toute la commune.

- Un **SCOT** (schéma de cohérence territorial) est en cours et va être signé entre la Communauté des Communes de Charente limousine (CCCL) et ses partenaires et voisins Porte Océane Limousin (POL St Junien) et OL (Ouest-Limousin Rochechouart). C'est une des obligations de la loi NOTRE.
- Nous travaillons aussi à l'élaboration d'un «**Arc Roman**» pour mettre en synergie sur le plan touristique et patrimonial les communes de Brigueuil, Lesterps, Esse et Saint Germain/Confolens.

L'équipe municipale et les employés municipaux œuvrent au mieux pour le bien-être de chacun et pour faire en sorte que notre commune vive et survive, avec la place qui lui est propre, au sein de l'intercommunalité et de la grande région Nouvelle-Aquitaine.

C'est notre travail quotidien et malgré les difficultés du monde rural loin de grands centres décisionnels, nous restons confiants et motivés dans la tâche qui nous incombe.

«ENSEMBLE ALLONS PLUS LOIN!»



**Le Maire et
le Conseil Municipal de LESTERPS
vous souhaitent
de bonnes fêtes de fin d'année**

Afin d'entamer ensemble la
nouvelle année, nous vous
invitons à la cérémonie des
vœux qui aura lieu

**SAMEDI 26 JANVIER
A 17H30**

à la grande salle
(à côté des écoles)

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Document d'urbanisme qui réglemente le droit à construire
et le foncier de votre territoire

RÉUNIONS PUBLIQUES

POUR LES COMMUNES DE :

Abzac	Brillac	Esse
Alloue	Champagne-Mouton	Hiesse
Ambernac	Chassiecq	Le Bouchage
Ansac-sur-Vienne	Confolens	Lessac
Benest	Epenède	Lesterps
Manot	Saint-Coutant	
Montrollet	Saint-Maurice-des-Lions	
Oradour-Fanais	Turgon	
Pleuville	Vieux-Cérier	
Saint-Christophe	Vieux-Ruffec	

**réunion le mardi
18 décembre 2018
à CONFOLENS (18h)
salle du Moulin**

**réunion le jeudi
20 décembre 2018
à CHAMPAGNE-MOUTON (18h)
salle des Fêtes**